

Numéro du BEEFP 88-161

Québec (Québec)

Ancienne Caserne des officiers

Résidence du Commandant et Mess des officiers (bâtiment n°1 8)

La Citadelle, Québec

La Résidence du Commandant et le Mess des officiers (bâtiment n° 18) occupent huit baies de l'ancienne Caserne des officiers (situées du côté du Bastion de Mann); les sept autres baies appartiennent à la Résidence du Gouverneur général (bâtiment n°28).

L'ancienne Caserne des officiers a été construite en 1831, sous la supervision d'Elias Walker Durnford. En 1872, le Gouverneur général du Canada a pris possession de la section nord-est pour en faire sa résidence secondaire. Par la suite, divers ajouts ont été construits le long de l'élévation latérale nord-est. Ces ajouts ont été détruits par un incendie survenu en 1976, feu qui a aussi endommagé une section du bâtiment d'origine. Cette partie a été refaite; elle est utilisée aujourd'hui comme Résidence privée du Gouverneur général. Aujourd'hui, le bâtiment n°18 sert de Résidence du Commandant et de Mess des officiers. Ce bâtiment est situé parallèlement au terrain de parade, à l'extrémité nord du Bastion de Mann. La Résidence du Commandant et Mess des officiers (bâtiment n°1 8) fait partie de la Citadelle de Québec, un lieu historique national. L'édifice est géré par le ministère de la Défense nationale. Consulter le rapport 88-161 du BEEFP.

Raisons de la désignation

Le bâtiment n°18 a été désigné «édifice classé» pour sa grande valeur historique, ainsi que pour ses qualités architecturales et environnementales.

L'ancienne Caserne des officiers est associée à la défense de l'Amérique du Nord britannique pendant la période qui a suivi la Guerre de 1812. Le bâtiment, qui jouait le rôle de courtine reliant le Bastion de Mann et le Bastion du Roi, faisait partie intégrante du système défensif de la forteresse. Du point de vue de l'histoire locale, le bâtiment n°1 8 témoigne de l'impact que la présence militaire a eu sur l'organisation administrative de la ville de Québec au siècle dernier, ainsi que sur son développement territorial.

L'ancienne Caserne des officiers est un élégant bâtiment de deux étages qui intègre plusieurs éléments décoratifs empruntés au vocabulaire néo-classique. À l'intérieur, ce bâtiment comporte plusieurs éléments décoratifs d'époque qui témoignent de l'importance du bâtiment dans la Citadelle. La conception fonctionnelle du bâtiment devait répondre à deux impératifs distincts : celui de servir de courtine - le pourquoi des murs épais à l'arrière et des voûtes à l'épreuve des bombes - tout en offrant des

Numéro du BEEFP 88-161

Québec (Québec)

Ancienne Caserne des officiers

Résidence du Commandant et Mess des officiers (bâtiment n°1 8)
La Citadelle, Québec

espaces de vie pour les officiers. Son bon état de conservation démontre qu'il a été construit avec des matériaux de qualité et selon des techniques de construction adéquates.

Elias Walker Durnford, qui a supervisé la conception et la construction de la Citadelle de 1818 à 1831, est une des figures marquantes de l'histoire de la forteresse. On lui doit tous les ouvrages défensifs de la Citadelle. L'ancienne Caserne des officiers faisait partie intégrante de ces ouvrages.

Parallèle au terrain de parade, l'ensemble formé par les bâtiments n^{os} 18 et 28 est l'un des plus imposants de la Citadelle. Il rehausse le caractère historico-militaire déjà très prononcé de son environnement.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale du bâtiment n° 18 repose sur sa conception architecturale et fonctionnelle, sur son style néo-classique, ses matériaux et ses techniques de construction, ainsi que sur sa relation avec les autres ouvrages défensifs de la Citadelle.

L'ancienne Caserne des officiers (bâtiment n° 18 et une partie du bâtiment n° 28) est un long bâtiment de maçonnerie de deux étages surmonté d'un toit à croupe percé par d'imposantes souches de cheminée en pierre. Ce bâtiment reflète la tradition classique britannique par sa symétrie et ses baies espacées régulièrement. Il présente des éléments d'inspiration néo-classique : pilastres qui soutiennent une corniche continue et traitement lisse de la pierre. Une cour anglaise (puits de lumière) permet d'éclairer le sous-sol sur l'avant du bâtiment. Bien qu'ils soient aussi à saveur néo-classique, les porches de bois peints en blanc sont de facture plus récente.

À l'origine, le bâtiment n° 18 et une partie du bâtiment n° 28 formaient un seul et même édifice: l'ancienne Caserne des officiers. Il est donc essentiel de préserver l'intégrité architecturale de cet édifice dans son ensemble. Il est, entre autres, recommandé de ne pas modifier l'équilibre de la composition, d'éviter d'ajouter de nouveaux ornements ou de construire des annexes qui modifieraient l'équilibre des masses en présence.

Afin de préserver la maçonnerie, il faudrait traiter tous les éléments métalliques contre la corrosion et s'assurer du bon fonctionnement des gouttières; la ferronnerie ancienne (gonds des volets et crochets servant à soutenir les gouttières) devrait être préservée pour sa valeur évocatrice. Les pierres de remplacement devraient être en tous points

Numéro du BEEFP 88-161

Québec (Québec)

Ancienne Caserne des officiers

Résidence du Commandant et Mess des officiers (bâtiment n°1 8)

La Citadelle, Québec

semblables aux anciennes (type, taille, couleur et appareil), de manière à préserver le caractère architectural du bâtiment. Pour la même raison, il conviendrait de respecter le modèle d'origine des toitures, des fenêtres, des contre-fenêtres et des gouttières. Les grilles de protection auraient avantage à être les mêmes partout et à être un modèle discret afin de respecter la simplicité du design. L'installation d'appareils d'éclairage extérieur ne devrait pas porter atteinte à l'intégrité des matériaux historiques; il est conseillé de choisir un concept compatible avec le style du bâtiment.

Devant jouer anciennement le rôle de courtine tout en permettant de loger les officiers, l'ancienne Caserne se caractérise par un système de construction de type défensif: compartimentation de l'espace intérieur et utilisation de murs épais et de voûtes pour assurer une meilleure résistance aux bombes. Par ailleurs, l'édifice comprend de nombreuses fenêtres qui assuraient un très bon éclairage des locaux voués au logement des officiers. Le maintien de l'intégrité de ces éléments caractéristiques est recommandé, car ils sont reliés aux fonctions premières de l'édifice.

L'aménagement intérieur du bâtiment n°1 8 se distingue par l'arrangement symétrique des pièces, de chaque côté d'un corridor central. Cette organisation spatiale fait partie intégrante de la valeur patrimoniale du bâtiment et mérite d'être respectée. On y retrouve également plusieurs ornements d'époque qui démontrent l'importance du bâtiment dans la forteresse. Mentionnons, entre autres, le très beau hall d'entrée et son escalier monumental, les nombreuses boiseries, les manteaux de cheminée, les vitrages plombés, les impostes en éventail et les moulures de plâtre des plafonds; sans oublier les nombreuses pièces de mobilier qui rehaussent l'atmosphère feutrée des aires communes. Ces ornements architecturaux font partie intégrante de la valeur historique du bâtiment et méritent qu'on leur accorde le plus grand soin. Les composantes structurales sont à préserver (en particulier les poutres qui soutiennent les planchers et qui sont visibles par endroits). Par ailleurs, il faudrait s'en tenir aux composantes authentiques et éviter d'ajouter des fausses poutres ou autres ornements modernes qui font «ancien».

Les aménagements paysagers et les murets de pierre qui font partie du tissu historique du bâtiment sont à conserver pour leur valeur architecturale et symbolique. Il est recommandé de trouver la façon d'intégrer les fonctions modernes sans porter atteinte à l'intégrité de l'environnement bâti de l'ancienne Caserne (une meilleure solution pourrait être trouvée pour camoufler les cuisines et les aires d'entreposage dissimulées

Numéro du BEEFP 88-161

Québec (Québec)

Ancienne Caserne des officiers

Résidence du Commandant et Mess des officiers (bâtiment n°1 8)

La Citadelle, Québec

derrière le mur de pierre des anciennes écuries). Enfin, il est recommandé de maintenir le lien qui existe entre l'ancienne Caserne des officiers et les ouvrages défensifs de la forteresse, en particulier les Bastions du Roi et de Mann.

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

2001.08.27